Communauté 2Vallées Vertes de Communes

En séance de conseil communautaire du 30 octobre 2025
les délibérations suivantes ont été examinées par l'assemblée :

Date de la séance	N°	Objet	Décision (vote)
30/10/2025	2025-10-01	Conventionnement avec le SYDED pour la maîtrise d'ouvrage et le financement des travaux de desserte électrique sur la zone d'activités de RANG	
30/10/2025	2025-10-02	Refacturation des charges d'électricité à STREIT GROUPE pour le local informatique occupé au sein de la CC2VV – Période du 21/06/2025 au 20/09/2025	
30/10/2025	2025-10-03	Renouvellement du contrat d'un agent chargé de la facturation (annule et remplace la délibération n° 2025-09-09)	
30/10/2025	2025-10-04	Renouvellement du contrat de l'agent d'accueil de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes	
30/10/2025	2025-10-05	Signature du Contrat de Canal Rhône au Rhin (vallée du Doubs)	
30/10/2025	2025-10-06	Attribution d'un fonds de concours à la commune de GEMONVAL	
30/10/2025	2025-10-07	Versement d'une avance d'un montant de 50% du fonds de concours attribué à la commune de GEMONVAL	
30/10/2025	2025-10-08	Attribution d'un fonds de concours à la commune de FONTENELLE-MONTBY	
30/10/2025	2025-10-09	Validation des Attributions de Compensation définitives 2025	
30/10/2025	2025-10-10	Validation des nouvelles conventions de prestation de services relative à la gestion administrative et à l'entretien des équipements affectés à l'exercice de la compétence en matière de zones d'activité, pour les ZAE de RANG, d'ARCEY, et de l'ISLE-SUR-LE-DOUBS	
30/10/2025	2025-10-11	Régularisation des cautions encaissées par la CCID pour les bacs verts et jaunes lors de la mise en place de la redevance incitative	
30/10/2025	2025-10-12	Travaux de rénovation énergétique et de mise en accessibilité du siège – Poursuite de l'opération et autorisation du Président pour dépôt du permis de construire (annule et remplace la délibération n° 2025-09-12)	
30/10/2025	2025-10-13	Validation de la convention portant répartition des agents d'un syndicat mixte ferme dissous suite au transfert de compétence	

Le procès-verbal de cette séance sera publié sur le site internet de la communauté de communes : www.cc2vv.fr
et sera disponible à l'accueil de la collectivité à compter du 10/12/2025